



Cursus Étoile Économie et Gestion - Campus Melun

Le Cursus Étoile est un diplôme d'université (DU) de l'Université Paris-Panthéon-Assas adossé à la licence Économie-Gestion et proposé sur le site de Melun. Le DU se déroule sur une durée de deux ans en parallèle de la L1 et L2. Le diplôme offre 30h de cours magistraux par semestre en plus des cours de la Licence (parcours classique uniquement).

Pour de plus amples informations sur ce cursus, vous pouvez écrire un mail à : ecogestion.cursusettoile@u-paris2.fr.

Cursus Étoile Économie et Gestion - Campus Melun

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Économie](#)

[M. Youcef ASKOURA](#)

[Mme Marie-Pierre MERLATEAU](#)

[Diplôme d'université \(DU\)](#)

[Diplôme d'Université](#)

2 ans

[Formation initiale](#)

L'objectif est de proposer un approfondissement et/ou une ouverture sur les matières juridiques, en parallèle de la licence d'économie-gestion. Les enseignements sont dispensés sous forme de séminaires en petits effectifs.

[Français](#)

20 places

Admission sur [parcoursup](#)

Le Cursus Étoile se déroule sur les deux premières années de licence, chaque année étant constituée de deux semestres. Les candidats admis à s'inscrire en vue de la préparation de ce diplôme sont recrutés via la plateforme Parcoursup et dans la limite des places disponibles (30). Les heures d'enseignements (60h par an) s'ajoutent aux heures d'enseignement de la licence Économie-gestion, qui se déroule sur le campus de Melun.

Acceptation directe en 2e année :

Le ou les responsables du Cursus Étoile peuvent admettre, après examen du dossier et sur entretien, des candidats en cours de cursus, pour une entrée en deuxième année. Un étudiant déjà titulaire d'une première année de licence Économie-Gestion peut déposer un dossier de candidature pour intégrer la deuxième année du diplôme Cursus Etoile.

Les dossiers des candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes : ne pas avoir redoublé dans le cursus économie-gestion, avoir obtenu la première année de la licence en Économie-Gestion dès la 1re session d'examens avec une moyenne d'au minimum 12/20. Les dossiers des candidats ne satisfaisant pas les conditions précitées ne seront pas acceptés. Il en est de même pour les étudiants ayant le statut « AJAC » (ajourné mais autorisé à composer dans l'année supérieure).

Pour les étudiants inscrits en L1 Économie-Gestion dans une autre université, les demandes d'admission sont faites via la procédure de transfert, et doivent satisfaire les 3 conditions précitées.

Séjours à l'étranger :

Si l'étudiant effectue un semestre à l'étranger, l'obtention du DU suppose que l'étudiant rédige un mémoire et effectue un oral sur un sujet déterminé avec les enseignants responsables des matières manquées spécifiques au DU. La moyenne de ces oraux doit être supérieure à la note de 10/20.

Les étudiants suivent la totalité des matières de la licence Economie & Gestion (parcours classique) ainsi que les matières spécifiques au DU, détaillées ci-dessous :



1^{re} année

Semestre 1

2 matières obligatoires :

- > Compléments de mathématiques 1 (CM :15h)
- > Macroéconomie approfondie 1 (CM :15h)

Semestre 2

1 matière obligatoire :

- > Microéconomie approfondie 1 (CM :15h)

1 matière au choix :

- > Compléments de mathématiques 2 (CM : 15h)
- > Séminaire d'introduction au droit (CM : 15h)

Chaque matière donne lieu à une épreuve notée sur 20 (coefficient 1) selon les modalités décidées par les responsables de la matière.

La moyenne de l'année du Cursus Etoile est obtenue à partir des notes des matières spécifiques au DU de l'année en cours.

Cette note moyenne permet de déterminer la mention de l'année (13 : assez bien, 15 : bien, 17 : très bien).

Sont admis en 2^e année les étudiants ayant validé la première année de licence Économie-Gestion et qui ont obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20 au DU de première année.

L'étudiant une fois admis ne peut se représenter aux mêmes épreuves. Aucun redoublement n'est autorisé sauf dérogation exceptionnelle donnée par les responsables du DU.

2^e année

Semestre 1

2 matières obligatoires :

- > Microéconomie approfondie 2 (CM : 15h)
- > Compléments de mathématiques 3 (CM : 15h)

Semestre 2

1 matière obligatoire :

- > Compléments de mathématiques 4 (CM : 15h)

1 matière au choix :

- > Macroéconomie approfondie 2 (CM : 15h)
- > Séminaire d'introduction au droit de l'entreprise (CM : 15h)

Chaque matière donne lieu à une épreuve notée sur 20 (coefficient 1) selon les modalités décidées par les responsables de la matière.

La moyenne de l'année du Cursus Etoile est obtenue à partir des notes des matières spécifiques au DU de l'année en cours.

Cette note moyenne permet de déterminer la mention de l'année (13 : assez bien, 15 : bien, 17 : très bien).



Le diplôme Coursus Étoile est délivré aux étudiants qui ont validé les deux premières années de la licence Économie-Gestion et ont obtenu une note moyenne au moins égale à 12/20 dans les matières spécifiques au DU.

La mention obtenue au DU est celle obtenue en seconde année du DU.

L'étudiant une fois admis ne peut se représenter aux mêmes épreuves. Aucun redoublement n'est autorisé sauf dérogation exceptionnelle donnée par les responsables du DU.

À l'issue du DU, les étudiants du DU intègrent la troisième année de Licence d'Économie-Gestion à Paris et ont, en plus, la possibilité de candidater à la troisième année du Collège d'économie à Paris dans l'une des deux voies (Analyse économique ou Économie et Droit).

Les étudiants poursuivent, par la suite, dans un Master en fonction de leurs acquis et de leur choix. Le cursus étoile permet une large ouverture et orientation dans la poursuite des études, notamment aide l'accès aux formations en économie basées sur des outils quantitatifs.

Les diplômés ont vocation à occuper des postes à responsabilités dans le domaine de l'économie et de la gestion, au sein des entreprises privées et publiques, dans les PME et les grandes organisations.